

Le Canada offre un leadership international pour encourager les mesures collectives de la communauté mondiale en vue de favoriser une interdiction complète des mines antipersonnel :

- le Canada coparraine, avec les États-Unis, une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies demandant la négociation rapide d'un accord mondial interdisant les mines antipersonnel et encourageant davantage d'États à se joindre à lui pour mettre en oeuvre des interdictions ou des moratoires sur la production, l'exportation et l'utilisation opérationnelle des mines antipersonnel;
- la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) M^{me} Christine Stewart, a appuyé une résolution réclamant un hémisphère exempt de mines antipersonnel, laquelle a été adoptée à l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains, en juin 1996, à Panama;
- le Canada encourage d'autres organisations régionales, notamment le Forum régional de l'ANASE lors de sa réunion de juillet 1996, à s'occuper de la question des mines antipersonnel;
- le ministre Axworthy organisera à Ottawa, du 3 au 5 octobre, une conférence internationale de stratégie orientée vers l'action où les États et les ONG pourront élaborer un plan concret d'action internationale concertée pour interdire les mines antipersonnel.

Octobre 1996